

Nantes, le 16 avril 2013

Dessertes en transports collectifs du futur aéroport : on avance !

Les représentants des collectivités membres du Bureau du Syndicat Mixte Aéroportuaire réunis ce jour, ont réaffirmé leur volonté partagée sur les dessertes en transports collectifs du futur aéroport du Grand Ouest et répondu ainsi à la demande de clarification de la Commission du dialogue.

Ils ont également décidé de rencontrer très prochainement les maires de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres afin d'échanger avec eux sur ces dessertes, mais également sur la préparation et le financement des projets d'un territoire qui sera fortement impacté par la construction de la plateforme.

Concernant les dessertes, les études techniques approfondies engagées depuis juillet 2012 sous l'égide du Syndicat mixte arrivent à leur terme. Elles confirment la pertinence de différents modes de transports collectifs et proposent leur articulation.

A l'ouverture de la future plateforme les usagers seront plus de 10% à utiliser les transports collectifs. Pour atteindre l'objectif de 25% à terme, l'offre de transports en commun s'étoffera dans le temps. Ainsi, dès septembre 2013, le Conseil Général de Loire-Atlantique mettra en service une nouvelle liaison LILA, un Car à Haut Niveau de Service (CHNS) entre Nantes et Treillières – Grandchamp-des-Fontaines.

A l'ouverture de la plateforme, des navettes autocar cadencées relieront l'Aéroport du grand Ouest aux principaux pôles urbains et notamment la gare de Nantes avec une amplitude large et une fréquence forte au quart d'heure pour un de temps de parcours de l'ordre de 40 mn. Des dessertes par navettes autocar cadencées relieront l'aéroport à Nort-sur-Erdre ou Sucé-sur-Erdre, à la presqu'île guérandaise-Saint Nazaire-Savenay, à Rennes et à Redon.

La desserte par tram-train du futur aéroport sera quant à elle effective au plus près de l'ouverture de l'aéroport. Le Conseil Régional, en coordination avec l'Etat et les autres collectivités territoriales, lancera la construction d'un prolongement de la ligne du réseau ferroviaire national Nantes-Châteaubriant qui permettra la liaison directe Nantes - La Chapelle Sur Erdre – Treillières - Aéroport toutes les 30 minutes (Nantes – AGO) et avec un temps de parcours garanti de 38 minutes.

A horizon 2025, le développement du projet de lignes nouvelles « Ouest Bretagne Pays de la Loire », soutenu par l'Etat et l'ensemble des collectivités du Grand Ouest mettra la pointe bretonne à 3 heures de Paris et reliera Nantes à Rennes en près de 45 mn. Ce projet offrira à l'ensemble des habitants du Grand Ouest une accessibilité performante et rapide à l'aéroport avec des temps de parcours estimés à ce jour à moins de 20 min de Nantes, d'à peine 30 min de Rennes et de 45 min de Vannes.... La réalisation de cette desserte contribuera à l'irrigation des territoires ligériens et bretons et dynamisera les liaisons à l'intérieur des régions concernées.

Les élus des collectivités financeurs du Syndicat Mixte marquent ainsi leur détermination à préparer l'avenir en développant des infrastructures dont la réalisation contribuera à la croissance, à l'emploi, à la cohésion territoriale et sociale de leurs territoires.